

LE PALAIS JADIS ET NAGUERE

1932 : La Catastrophe du Palais de Justice de Bastia

Dominique RINIERI
Avocat Honoraire, Ancien Bâtonnier

(Documents : collection Maître François CHAILLEY-POMPEI)

Le jeudi 21 avril 1932, en pleine audience du Tribunal Correctionnel, la moitié Est de l'aile Sud du Palais de Justice était littéralement écrasée par l'effondrement soudain du sol de la salle des Abeilles, lui-même emporté par l'affaissement brutal du toit de l'édifice, composé d'un mortier maigre, recouvert de carreaux de brique vernie, le tout soutenu par des entretoises métalliques. Seule

demeurait intacte la demi-coupole située au-dessus du bureau du Tribunal ; tout le reste de la salle d'audience, beaucoup plus vaste qu'actuellement (elle se poursuivait jusqu'à la façade Sud), était recouvert de décombres d'une épaisseur de plus d'un mètre cinquante en interdisant l'accès par les portes donnant sur la salle des pas perdus.

Le premier à y pénétrer fut Monsieur Félicien PIERAGGI, Greffier à la Cour, qui réussit à enfoncer le panneau d'une des portes ; dès l'abord, il ne put rien distinguer en raison d'un immense nuage de poussière.

Ceux qui le rejoignirent purent, de longs et cruels moments après, apercevoir la tête de Maître Hyacinthe de MONTERA, émergeant de la masse (son corps était entièrement enseveli).

Une heure après commencèrent les travaux de déblaiement ; Maître de MONTERA, une jambe fracturée en plusieurs endroits, et la tête ensanglantée, fut la première victime dégagée et c'est alors qu'apparurent les corps de Maîtres Dominique BIANCHI et Louis COLOMBANI, tous deux MORTS A LA BARRE. Ce dernier était le Bâtonnier en exercice. C'est à Maître Achille RAFFALLI qu'échut le pieux devoir de prononcer, devant les grilles du Palais, l'éloge de ses deux confrères dont il aurait partagé le sort si, à peine quelques minutes avant le drame, il n'avait sollicité, et obtenu, la remise



Vue de la salle du tribunal de première instance.



*Vue de la salle des Abeilles
dont le plafond et le sol sont effondrés.*

d'une affaire François NATALI ; ce dernier, avant-centre du SPORTING, était poursuivi pour avoir, au cours d'un match, porté à Julien TILLIER, gardien du but du C.A.B, un très violent coup de pied à la nuque.

A l'annonce de cette remise, la salle, bondée de supporters des deux clubs rivaux,

s'était considérablement vidée et ne s'y trouvaient plus que les personnes âgées qui constituaient le public habituel des audiences pénales à cette époque.

C'est ainsi, et miraculeusement, que le nombre de victimes décédées se trouva réduit à vingt et une, dont deux avocats. ■



*La foule devant l'hôpital civil
attendant les nouvelles des blessés.*



*M^r Achille RAFFALLI prononçant son discours devant le Palais de Justice,
aux obsèques de M^r Louis COLOMBANI et M^r Dominique BIANCHI.*